

DEPARTEMENT
DES HAUTS-DE-SEINE

Nombre de Membres

Composant le Conseil	49
En exercice	49
Présents à la séance	43
Pouvoirs	3
Absents	3

Original
pour la MAIRIE

1/GR

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

VILLE D'ASNIERES-sur-SEINE

EXTRAIT DU REGISTRE
des
Délibérations du Conseil Municipal

PRÉFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

26 MAI 2010

Direction des Affaires Juridiques
et de l'Administration Locale

OBJET

SEANCE DU 11 MAI 2010

NOMINATION DU
SECRETAIRE DE
SEANCE

L'an deux mil dix, le onze mai à vingt heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués le vingt-neuf avril deux mil dix, se sont réunis en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Sébastien PIETRASANTA, Maire.

VILLE D'ASNIERES-sur-SEINE
Le Maire atteste
le caractère exécutoire de cet acte par
transmission
ou dépôt en Préfecture des Hauts-de-
Seine
le : 26 MAI 2010
et
Par publication le : 27 MAI 2010
Ou (et)
Par notification le :

Étaient présents : Mme FISCHER, 1^{er} Maire-Adjoint, MM. LEBLOND, Mme BAILLET, M. BERARD de MALAVAS, Mmes BITTON-COHEN, CAM, CARADEC, CARRIER, CHAPUIS, MM. DANLOS, GOMEZ, LANZ, LASSERRE de ROZEL, Mme LENOIR, M. MOUGENOT, Mme MÜHLMANN, M. RICHARD, Maire-Adjoints ; M. TESSIER, Mmes COQUERELLE, LAFAYE, M. ARINI, Mme CLAIREAUX, M. AYARI, Mme CHAHID, M. ROURE, Mmes HURTAULT, LECHARNY, M. GUILLARD, Mme MERIC, Mlle ZIANE, M. JEHANIN, Conseillers Municipaux Délégués ; MM. SOMMA, COLSON, AESCHLIMANN, Mmes DELAMARRE, AESCHLIMANN, RAUSCHER, ESCLATTIER, M. BOUTIFFARD, Mmes CHAVINIER, BOURDIER-CHAREF, M. DECHENOIX, Conseillers Municipaux.

Avaient donné mandat : Mme RICHARD ALAOUI, C.M.D. à Mme BAILLET, M.A. ; M. CAILLET, C.M. à M. BOUTIFFARD, C.M. ; M. DIAS, C.M. à Mme AESCHLIMANN, C.M.

Absents : MM. BABE, M.A. ; DJELLAB, C.M.D. ; DJEDOU, C.M.

LE CONSEIL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2121-15,

Considérant qu'au début de chaque séance, le Conseil Municipal doit nommer un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de Secrétaire,

Considérant que M. Romain JEHANIN, Conseiller municipal délégué, est candidat à cette fonction,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1 : de **DESIGNER** M. Romain JEHANIN pour remplir la fonction de Secrétaire de séance.

ARTICLE 2 : de **DONNER** tous pouvoirs au Maire pour la bonne application des présentes.

Votée à l'UNANIMITÉ

Fait en séance les jour, mois et an susdits,
Et ont signé les membres présents.



LE MAIRE D'ASNIERES-sur-SEINE,

S. Pietrasanta

Sébastien PIETRASANTA

DEPARTEMENT
DES HAUTS-DE-SEINE

Nombre de Membres

Composant le Conseil	49
En exercice	49
Présents à la séance	43
Pouvoirs	3
Absents	3

Original
pour la MAIRIE

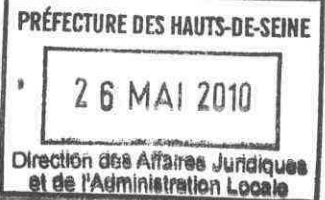
2/GR

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

VILLE D'ASNIERES-sur-SEINE

EXTRAIT DU REGISTRE
des
Délibérations du Conseil Municipal



OBJET

SEANCE DU 11 MAI 2010

**APPROBATION DU
PROCES VERBAL
DE LA SEANCE DU
25 MARS 2010**

L'an deux mil dix, le onze mai à vingt heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués le vingt-neuf avril deux mil dix, se sont réunis en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Sébastien PIETRASANTA, Maire.

Étaient présents : Mme FISCHER, 1^{er} Maire-Adjoint, MM. LEBLOND, Mme BAILLET, M. BERARD de MALAVAS, Mmes BITTON-COHEN, CAM, CARADEC, CARRIER, CHAPUIS, MM. DANLOS, GOMEZ, LANZ, LASSERRE de ROZEL, Mme LENOIR, M. MOUGENOT, Mme MÜHLMANN, M. RICHARD, Maire-Adjoints ; M. TESSIER, Mmes COQUERELLE, LAFAYE, M. ARINI, Mme CLAIREAUX, M. AYARI, Mme CHAHID, M. ROURE, Mmes HURTAULT, LECHARNY, M. GUILLARD, Mme MERIC, Mlle ZIANE, M. JEHANIN, Conseillers Municipaux Délégués ; MM. SOMMA, COLSON, AESCHLIMANN, Mmes DELAMARRE, AESCHLIMANN, RAUSCHER, ESCLATTIER, M. BOUTIFFARD, Mmes CHAVINIER, BOURDIER-CHAREF, M. DECHENOIX, Conseillers Municipaux.

Avaient donné mandat : Mme RICHARD ALAOUI, C.M.D. à Mme BAILLET, M.A. ; M. CAILLET, C.M. à M. BOUTIFFARD, C.M. ; M. DIAS, C.M. à Mme AESCHLIMANN, C.M.

Absents : MM. BABE, M.A. ; DJELLAB, C.M.D. ; DJEDOU, C.M.

LE CONSEIL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

